

Crédits à la consommation sur Internet

Selon les résultats d'une enquête réalisée dans l'ensemble de l'Union européenne, la Norvège et l'Islande, sur les 562 sites contrôlés, seulement 30 % d'entre eux respectent la réglementation européenne applicable en matière de consommation et 70 % d'entre eux (393) feront l'objet d'une enquête plus approfondie.

Les principaux problèmes recensés sont les suivants :

- des informations manquantes dans la publicité pour le crédit à la consommation. Sur 258 sites (46 % des sites contrôlés), la publicité ne comprenait pas toutes les informations de base requises par la directive européenne sur le crédit à la consommation [taux annuel effectif global, inclusion ou non des frais de services connexes (ex assurances) dans le coût total du crédit, durée du contrat du crédit...]
- des omissions d'informations essentielles sur l'offre sur 244 sites (type de taux, durée du crédit et certains coûts afférents au crédit (commission de courtage...))
- une présentation trompeuse des coûts sur 116 sites (méthode de calcul du prix, ou absence d'information sur une assurance obligatoire supplémentaire).

Les autorités nationales prendront contact avec les opérateurs des entreprises afin d'obtenir des éclaircissements ou les inviter à corriger leurs sites et rendront compte de leur action à la Commission européenne avant l'automne 2012.

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES GENERALES

Communiqué de la BCE

Au cours du second semestre 2011, 310 000 faux billets en euros ont été retirés de la circulation, soit une baisse de 19,3 % par rapport au second semestre 2010 et une hausse de 4,7 % par rapport au premier semestre 2011. Les trois coupures de 20 euros, 50 euros et 100 euros constituent 95 % du total des contrefaçons. Pour mémoire, le nombre de billets authentiques en circulation est en moyenne de 14,4 milliards au second semestre 2011.

Communiqué de la Commission européenne

En 2011, le nombre de pièces en euros contrefaites a diminué de 15 % par rapport à 2010, soit 156 000 pièces. Les pièces de 2 euros représentent près des deux tiers de la contrefaçon devant les pièces de 1 euro et de 50 centimes.

Pour mémoire, quelques 16 milliards de pièces en euros authentiques sont actuellement en circulation pour les trois valeurs unitaires les plus élevées (0,50 €, 1 € et 2 €). La quantité réduite de pièces contrefaites est le résultat des efforts déployés par les Etats membres, la Commission/OLAF (Office européen de lutte antifraude) et les autres institutions de l'Union européenne.

Dossier législatif

1 – Fonctionnement de l'Union monétaire à Mayotte et à Saint-Pierre-et-Miquelon

La décision du gouverneur de la Banque de France du 27 décembre 2011, publiée au Journal Officiel de la République du 17 janvier 2012, rend applicable dans ces deux collectivités d'outre-mer les deux textes suivants :

- Le règlement de l'Union européenne n° 1358/2011 de la Banque centrale européenne du 14 décembre 2011 modifiant le règlement CE n° 1745/2003 (BCE/2003/9) concernant les réserves obligatoires (BCE/2011/26) ;
- La décision de la BCE du 14 décembre 2011 relative à des mesures temporaires supplémentaires concernant les opérations de refinancement de l'Eurosystème et l'éligibilité des garanties (BCE/2011/25).

Les textes susvisés sont consultables auprès des agences locales de l'IEDOM.

2 – Surendettement

L'Assemblée nationale a rejeté le 26 janvier 2012, la proposition de loi visant notamment à créer un répertoire national (parfois appelé « fichier positif ») géré exclusivement par la Banque de France et recensant les crédits accordés par les établissements de crédit aux personnes physiques pour des besoins non professionnels.

Outre-mer

A l'initiative des ministères de l'outre-mer, de l'écologie et du tourisme, un passeport biodiversité a été élaboré afin de sensibiliser les voyageurs à la protection de la biodiversité en outre-mer tout en assurant une promotion de ces destinations touristiques. 300 000 passeports en français et en anglais seront diffusés dans les 12 territoires d'outre-mer qui représentent 80 % de la biodiversité française.

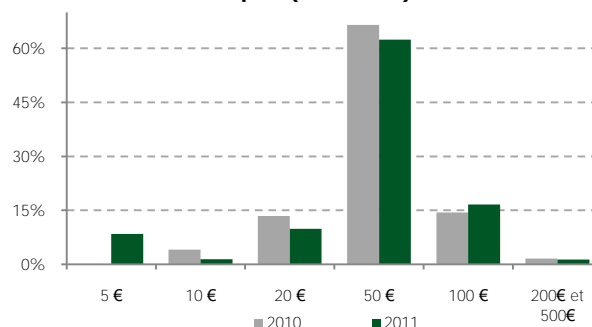
Le passeport vert « la biodiversité en outre-mer pour un tourisme responsable » est disponible en téléchargement à l'adresse suivante : <http://www.outre-mer.gouv.fr/?passeport-vert-la-biodiversite-en-outre-mer.html>

Hausse du nombre de billets émis au cours de l'année 2011

En 2011, 104,5 millions de billets ont été émis à La Réunion, soit une hausse de 5,4 % par rapport à 2010 (+ 4,0 % en 2010). Parallèlement, 99,1 millions de billets ont été retirés de la circulation, soit une émission nette de 4,6 millions de billets. La valeur nette émise atteint 274,2 millions d'euros, toutes coupures confondues. Ce montant a augmenté de 5,9 % entre 2010 et 2011, après une baisse de 5,1 % en 2010. Cette hausse s'explique par un accroissement de 21,7 % des émissions nettes de coupures des montants les plus élevés (100 €, 200 € et 500 €).

Le billet de 50 € reste la coupure la plus émise en 2010, avec près de deux tiers des émissions nettes totales, bien que sa part ait diminué par rapport à 2010. Le billet de 5 € a connu une forte progression, pour s'établir à 8,4 % des émissions nettes totales.

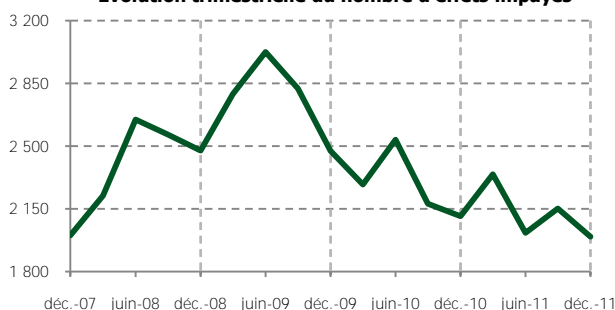
Répartition des émissions nettes de billets par coupure (en nombre)



Source: Iedom

Baisse du nombre des effets de commerce impayés en 2011

Evolution trimestrielle du nombre d'effets impayés

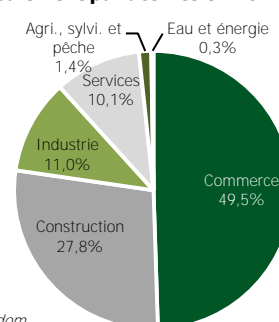


Source: Iedom

Avec 24,4 milliards d'euros, le secteur du commerce concentre près de la moitié de la totalité des incidents déclarés. Vient ensuite le secteur de la construction, avec 27,8 % des montants. Les effets impayés dans l'industrie représentent 11,0 % du total, et ils sont principalement regroupés dans l'industrie agroalimentaire et celle des produits métalliques. Les services enfin accumulent 10,1 % du montant des impayés, notamment dans les activités immobilières, et de transports.

En 2011, 8 505 effets de commerce impayés ont été enregistrés, soit une diminution de 6,6 % sur un an, qui suit celle de 18,0 % en 2010. On retrouve ainsi les niveaux observés avant les hausses de 2008 et 2009. Les baisses conjuguées du nombre d'impayés et de leur montant moyen (- 14,6 %) engendrent un recul de 16,5 % du montant total d'impayés. Ainsi, en 2011, le montant déclaré de ces incidents s'élève à 49,5 milliards d'euros.

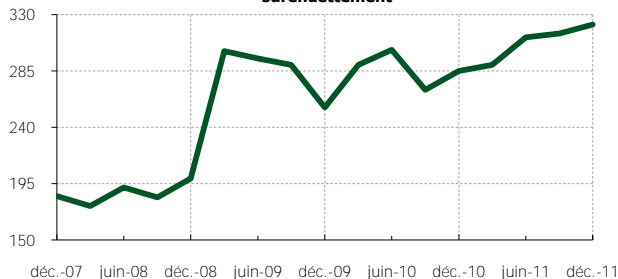
Répartition des montants des incidents de paiement par activité en 2011



Source: Iedom

Hausse du nombre de dossiers déposés à la commission de surendettement en 2011

Nombre de dossiers déposés à la commission de surendettement



Source: Iedom

En 2011, le nombre de dossiers déposés auprès de la commission de surendettement se maintient à un niveau élevé, après avoir fortement augmenté au premier semestre 2009. Avec 1 239 dossiers enregistrés, ce nombre a continué de progresser au cours de l'année (+ 8,0 %), notamment au second semestre. Parmi ces dossiers, un peu plus de 1 000 ont été soumis à la commission, dont 85,3 % ont été jugés recevables. La commission a ouvert une procédure de rétablissement personnel pour un plus du quart de ces dossiers.

BREVES ECONOMIQUES

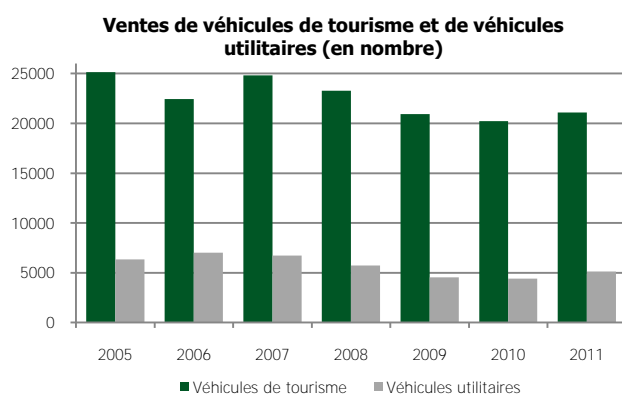
LES INDICATEURS DE REFERENCE

		Données brutes	Δ mois précédent	Glissement annuel
Prix (Insee)	Indice général des prix à la conso. - La Réunion	Décembre 2011	128,4	+ 0,8 %
	IPC France entière	Décembre 2011	125,1	+ 0,4 %
Octroi de mer (Trésorerie générale)	Montant de l'octroi de mer (milliers d'euros)	Décembre 2011	26 472	- 6,9 %
	En cumul (milliers d'euros)	Décembre 2011	291 632	-
Commerce extérieur (Douanes)	Importations (en cumul - millions d'euros)	Novembre 2011	4 359,4	-
	Exportations (en cumul - millions d'euros)	Novembre 2011	254,5	-
Demandeurs d'emploi (DTEFP)	Demandeurs d'emploi de catégorie A (données CVS)	Décembre 2011	122 240	+ 1,2 %

LES SECTEURS D'ACTIVITE

		Données brutes	Δ mois précédent	Glissement annuel
Trafic aérien (CCIR / Syndicat mixte de Pierrefonds)	Nombre de passagers enregistrés aux aéroports de Roland-Garros et de Pierrefonds	Décembre 2011	217 341	+ 22,9 %
	Cumul 2011	cumul Déc.	2 192 254	-
Fréquentation des hôtels classés (Insee)	Nombre de nuitées	Novembre 2011	90 600	+ 3,6 %
	Cumul 2011	cumul Nov.	751 600	-
Construction (Douanes / CERBTP)	Importation de ciment/clinker (milliers d'euros)	Novembre 2011	1 066	-
	Cumul 2011 (milliers d'euros)	cumul Nov.	19 056	-
	Importation de ciment/clinker (milliers de tonnes)	Novembre 2011	9,4	-
	Cumul 2011 (milliers de tonnes)	cumul Nov.	285,5	-
	Effectifs salariés du BTP	Décembre 2011	17 065	- 3,6 %

Progression des ventes de véhicules en 2011



Source : Insee, Fichier central des automobiles

Le marché réunionnais de l'automobile se redresse en 2011, en dépit des difficultés traversées par le groupe Caillé et Foucque Automobile en début d'année. Ainsi, les ventes progressent de 6,3 % tous véhicules confondus, après trois années de baisse consécutives. Les ventes de véhicules utilitaires connaissent la plus forte croissance, avec une augmentation de 15,9 % du volume des ventes par rapport à 2010. Les ventes de véhicules de tourisme sont également orientées à la hausse (+ 4,2 %).

Par ailleurs, les ventes de deux-roues progressent également : + 1,2 % en un an. En 2011, 1 319 motos et scooters ont été ainsi immatriculés, ce qui représente néanmoins une baisse d'un peu plus d'un tiers des ventes par rapport à celles observées en moyenne entre 2006 et 2009.

Hausse de l'octroi de mer en 2011

En 2011, 291,1 millions d'euros d'octroi de mer ont été perçus par les Douanes, soit une progression de 8,9 % par rapport à 2010. Ce montant, reversé aux communes, est légèrement inférieur (-1,2 %) au niveau d'octroi enregistré en 2008, le plus élevé relevé par l'administration douanière. Parallèlement, l'octroi de mer régional, perçu au profit de la Région, augmente de 9,7 %, sur un an.

Stabilité des déclarations d'embauche de plus d'un mois au quatrième trimestre 2011

Au quatrième trimestre 2011, les déclarations d'embauche de plus d'un mois restent quasiment stables à La Réunion, avec une hausse de 0,3 % sur un an, selon l'Agence centrale des organismes de Sécurité sociale (Acos). Au niveau national, la progression est plus marquée (+ 5,1 %), bien qu'elle ralentisse par rapport au trimestre précédent.

Construction d'une nouvelle résidence hôtelière dans le Sud en 2013

Déjà propriétaire du Tropic Appart'Hôtel de l'Ermitage, le groupe Angelloz, spécialisé dans la promotion immobilière et les projets touristiques, lance la construction d'une résidence hôtelière dans le sud de l'île. L'établissement proposera 240 lits exploités en studio, duplex et T3 de catégorie trois étoiles. Les travaux doivent débuter en 2013.

PRINCIPAUX TAUX D'INTERET ET DE CHANGE

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	1,00%	14/12/2011
Taux de la facilité de prêt marginal	1,75%	14/12/2011
Taux de la facilité de dépôt	0,25%	14/12/2011

Taux d'intérêt légal			Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/11)					
ANNEE	2012	0,71%	JO du 08/02/12	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE	2011	0,38%	JO du 03/02/11	2,25%	2,25%	2,75%	2,50%	1,50%

* hors prime d'Etat

Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)				TIBEUR (Janvier 2012)			
Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,9835%	0,7845%	0,6168%	0,3877%	0,8380%	1,2230%	1,5060%	1,8370%

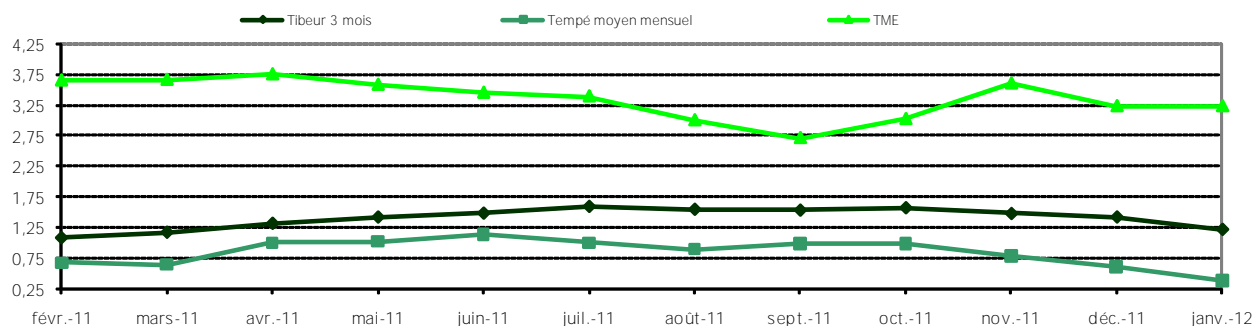
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	octobre	Novembre	Décembre	Janvier
3,02%	3,60%	3,23%	3,23%	3,22%	3,80%	3,43%	3,43%

Taux de l'usure (applicable au premier trimestre 2012)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure		
Prêts immobiliers		Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > 6 000 € et prêts viagers hypothécaires	15,78%
Prêts à taux fixe	6,24%	Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 6 000 €	10,60%
Prêts à taux variable	5,83%	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielles, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts relais	6,43%	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	9,67%
Autres prêts		Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	5,45%
Prêts d'un montant < ou = à 1524 €	20,65%	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	6,29%
Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 1 524 € et < ou = à 3 000 € et prêts viagers hypothécaires	19,15%	Découverts en compte (1)	13,80%
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 1 524 € et < ou = à 3 000 €	13,98%	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	6,53%
Découverts en compte, crédits renouvelables, financements d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > 3 000 € et < ou = à 6 000 € et prêts viagers hypothécaires	17,69%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 3 000 € et < ou = à 6 000 €	12,51%	Découverts en compte (1)	13,80%

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

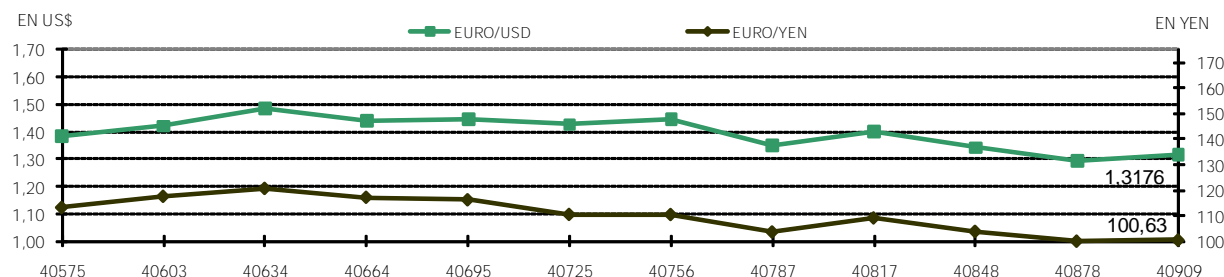
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,3176	EURO/ZAR (Afrique du sud)	10,2530	EURO/SRD (Surinam)	4,31760
EURO/JPY (Japon)	100,6300	EURO/BWP (Botswana)	9,58170	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,34200
EURO/CAD (Canada)	1,3134	EURO/SCR (Seychelles)	18,6441	EURO/DOP (Rép. Dom.)	50,9612
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,83510	EURO/MUR (Maurice)	38,3354	EURO/BBD (La Barbade)	2,61680
EURO/SGD (Singapour)	1,6487	EURO/BRL (Brésil)	2,2893	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	8,36000
EURO/HKD (Hong-Kong)	10,2194	EURO/VEF (Vénézuéla)	5,61910	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	2871,8841	EURO/XCD (Dominique)	3,5326	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	

Directeur de la publication : N de SEZE - Responsable de la rédaction : Arnaud BELLAMY-BROWN

Editeur et Imprimeur : IEDOM - 4 rue de la compagnie 97400 Saint Denis

Achévé d'imprimer le 08 février 2012 - Dépôt légal : février 2012 - ISSN 1240-3857